



Demande de renseignement sur casier et possible condamnation

Par **JONATHAN69**, le **04/03/2008** à **21:22**

Bonjour, rn rn Je me présente je suis étudiant en Master de science politique et j'effectue actuellement un stage au sein d'un ministère. rn Mais juste avant le début de mon stage, mon frère qui était victime de racket à la sortie de son établissement scolaire, je me suis alors rendu à la sortie de l'école afin de discuter avec les racketteurs mais malheureusement cela a fini en bagarre. rn Ce qui fait que je passe au mois d'avril en procès pour violences aggravées. rn rn Mon souci est que je suis un étudiant, aucune problème avec la justice auparavant. rn Maintenant je souhaite faire carrière dans l'administration mais il demande un extrait du casier B2; rn rn Que faire ???? mon avocat me dit que normalement je vais prendre du surcis.... j'ai peur d'avoir fait toutes mes études pour rien, mes projets d'avenir réduits à néant pour une "erreur de jeunesse". rn rn Les tribunaux prennent t'ils en compte tous les paramètres dans leur jugements ? rn Une condamnation avec surcis reste présente combien de temps sur le casier B2 ? rn rn Merci de vos conseils

Par **jeetendra**, le **07/03/2008** à **09:05**

bonjours, lors du proces demandez la non inscription de votre condamnation au casier judiciaire national vu les faits et votre projet de carriere, courage, cordialement

Par **jeetendra**, le **07/03/2008** à **09:09**

bonjours, lors du proces demandez la non inscription de votre condamnation au casier judiciaire national vu les faits et votre projet de carriere, courage, cordialement